

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET :** MFPP - Projets "Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif Femmes +" et " Sexualité, handicap et prévention en milieu spécialisé" Subvention 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé

- d'allouer au Mouvement Français pour le Planning Familial, au titre de l'exercice 2016, les subventions de projets spécifiques suivantes :
  - 3 000 € pour le projet « Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif Femmes + »,
  - 3 000 € pour le projet « Sexualité, handicap et prévention en milieu spécialisé »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les deux conventions conformément au modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense d'un montant total de 6 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrit au budget départemental 2016, chapitre 65, fonction 42, article 6574, dont la dotation est suffisante.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**